



INFORMATION AUX CITOYENS

Programme Opérationnel

FSE Réunion Etat - 2014-2020





L'île de La Réunion est reconnue comme région ultrapériphérique (RUP) de l'UE au même titre que les quatre autres DOM français. Elle est la RUP la plus éloignée du territoire de l'UE. Le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE, articles 349 et 355) lui reconnaît de ce fait certaines spécificités relatives aux politiques douanières et commerciales, fiscales, aux zones franches, à l'agriculture et à la pêche, aux conditions d'approvisionnement en matières premières et en biens de consommation, aux aides d'Etat et aux conditions d'accès aux fonds européens.

Avec 60 ans d'existence, le Fonds social européen (FSE) est le plus ancien des cinq fonds européens structurels et d'investissement (FESI). A ses débuts, le dispositif servait à verser une allocation de reconversion aux travailleurs des secteurs en restructuration ainsi qu'une aide à la réinstallation de personnes sans emploi ayant quitté leur région, souhaitant décrocher un emploi notamment en métropole.

Depuis la mondialisation de l'économie et l'avènement de la société de l'information, le fonds se concentre essentiellement sur la formation, la création d'emplois et la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Avec un budget global actuel de 83 milliards d'euros, il contribue largement à gommer les inégalités et « à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive ».

Pour la programmation actuelle qui couvre la période 2014-2020, l'enveloppe allouée à la France est de 6 milliards d'euros (contre 4,5 milliards précédemment) dont 516.8 millions pour La Réunion (sur un total de 1,2 milliard dédié aux territoires d'outre-mer). Ces fonds sont alloués au programme opérationnel FSE 2014-2020 au titre de l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi », approuvé par décision de la Commission Européenne le 12 décembre 2014.

La prolongation du programme national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » (IEJ) a entraîné une réduction du programme FSE Réunion d'un montant de 15,7 millions euros redéployés sur le programme national IEJ dont bénéficie également le territoire de La Réunion. Ce budget n'est en effet pas perdu pour le territoire car il est destiné à un public cible âgé de 18/25 ans, sans emploi et sans formation sur le territoire réunionnais.

L'enveloppe du programme opérationnel FSE Réunion a été ramenée en conséquence à 501,1 millions d'euros. Le Comité de suivi du 09 novembre 2017 a approuvé cette modification du programme qui amplifie l'action communautaire sur le territoire.

Afin de constater les effets concrets du FSE sur le territoire de La Réunion, une liste reprenant tous les projets cofinancés depuis 2014 est disponible sur le site Internet : www.fse.re.





« Une région ultrapériphérique parmi les régions les moins développées de l’UE et qui bénéficie à ce titre des Fonds européens structurels et d’investissement (FESI). »

La Région bénéficie de Fonds européens structurels et d’investissement (FESI), qui jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la Stratégie « Europe 2020 » qui s’articule autour de trois grands piliers :

- Une croissance intelligente : pour développer une économie basée sur la connaissance et l’innovation ;
- Une croissance durable : pour promouvoir une économie renouvelable, plus verte et plus compétitive ;
- Une croissance inclusive : pour soutenir une économie créatrice d’emplois avec plus de cohésion sociale et territoriale.

Il existe 4 Types de FESI, gérés directement par les Etats membres de l’Union européenne :

- Le Fonds européen de développement régional (**FEDER**) & le Fonds social européen (**FSE**), aussi appelés fonds structurels, qui financent la politique de cohésion économique, sociale et territoriale ;
- Le Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**), qui soutient le développement rural dans le cadre de la politique agricole commune ;
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (**FEAMP**), qui finance la politique de la pêche et des affaires maritimes.

Le programme opérationnel du FSE (PO) pour le département ultramarin de la Réunion a pour objectif de développer des compétences et des qualifications en faveur de ses habitants, de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation à destination du public à la recherche d'emploi et notamment issu d'un milieu défavorisé.

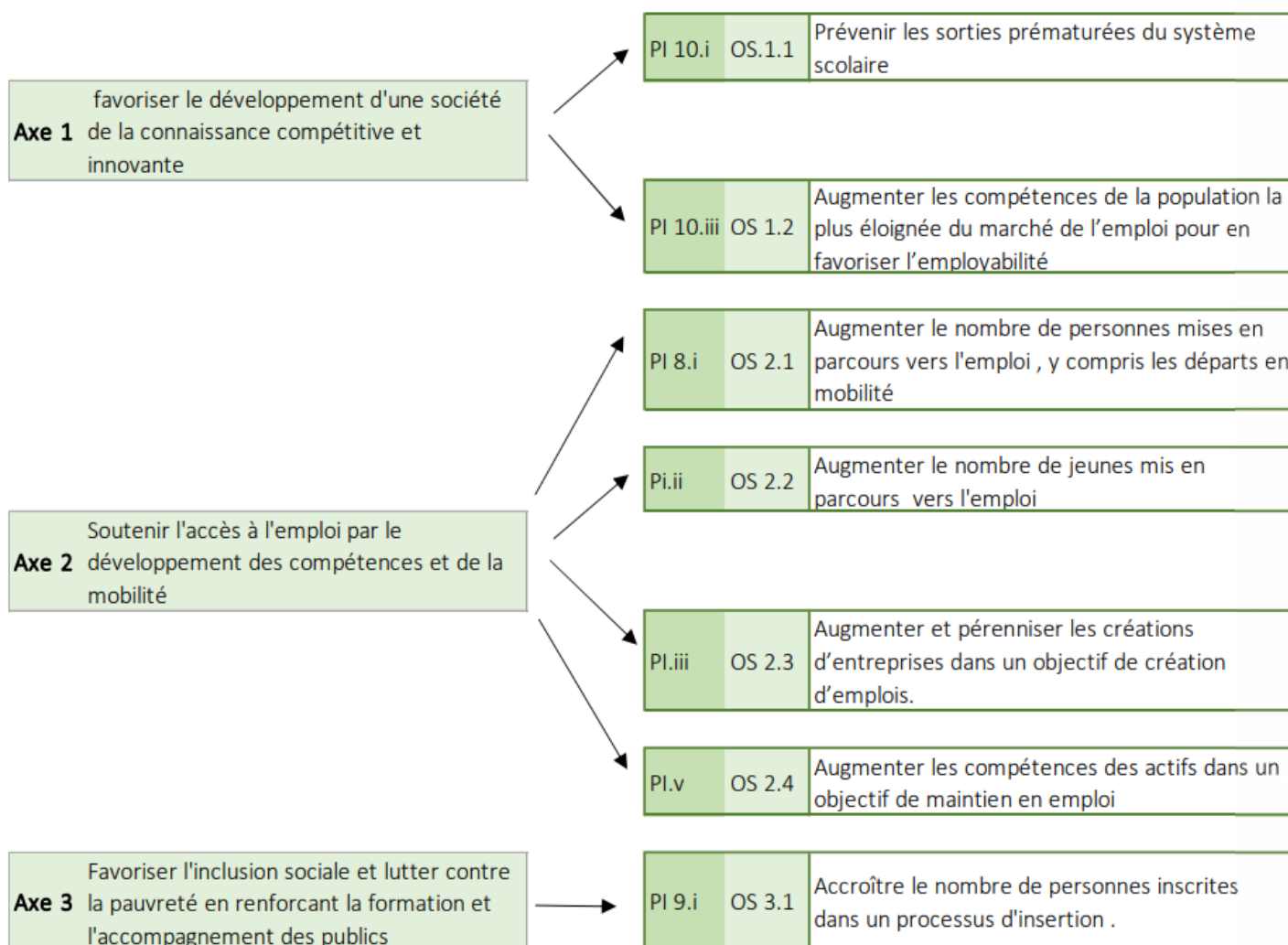
Le montant de l’intervention communautaire en faveur du PO du FSE s’élève à 501,1 millions à destination de 3 axes prioritaires :

- Investir dans **l’éducation, les compétences et la formation** tout au long de la vie.
- Promouvoir **l’accès à l’emploi** et soutenir **la mobilité** de la main-d’œuvre.
- Promouvoir **l’inclusion sociale** et lutter contre la pauvreté.



Programme Opérationnel 2014 - 2020

3 AXES – 7 PRIORITES D'INVESTISSEMENT – 7 OBJECTIFS SPECIFIQUES



Programme Opérationnel 2014 - 2020 LA PROGRESSION PAR AXE PRIORITAIRE

AXE 1

AXE 2

AXE 3

LES OBJECTIFS

Augmenter les compétences de la population éloignée du marché de l'emploi

Promouvoir et inciter à la création et à la reprise d'activités

Lutter contre le décrochage scolaire

Augmenter et pérenniser les emplois - « tous public », y compris les jeunes de 18 à 25 ans France – Europe – International

Augmenter et pérenniser les créations d'entreprises dans un objectif de création d'emplois

Augmenter les compétences des actifs dans un objectif de maintien en emploi

Accompagner des personnes en difficulté, vecteur égalité des chances

Soutenir des actions innovantes en faveur des jeunes

Soutenir l'accompagnement et la sécurisation des parcours des emplois aidés

Actions de lutte contre l'illettrisme

Chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement

PLIE

Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Conciliation de la vie professionnelle et privée et insertion des femmes éloignées de l'emploi

LES CHIFFRES CLES

Un total de 183.9 millions d'€ pour 123 projets programmés

147.1 millions d'€ de FSE investis

Un taux de programmation à 89 %

39 598 participants

Un total de 248.8 millions d'€ pour 124 projets programmés

198.4 millions d'€ de FSE investis

Un taux de programmation à 87 %

109 129 participants

Un total de 57.8 millions d'€ pour 86 projets programmés

46.2 millions d'€ de FSE investis

Un taux de programmation à 51 %

17 705 participants

QUELQUES PROJETS CO-FINANCES PAR LE FSE EN 2014-2020

AXE 1

Favoriser le développement d'une société de la connaissance compétitive et innovante

Prévenir les sorties prématurées du système scolaire

L'association Actions et Coordinations Culturelles Educatives et Sportives (ACCES) bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne sur le dispositif CLAS: le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Soutien de l'UE : 258 253,68 €

Période : 01-08-2019 au 31-07-2020

Participants : 540 élèves scolarisés en école primaire et au collège.

Augmenter les compétences de la population la plus éloignée du marché de l'emploi pour en favoriser l'employabilité.

L'Institut Régional du Travail Social de La Réunion (IRTS) bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne sur le programme de formations sociales 2019.

Soutien de l'UE : 3 378 247,11 €

Période : 01-01-2019 au 31-12-2019

Participants : 597 jeunes, demandeurs d'emploi, personnes porteuses de handicap

AXE 2

Soutenir l'accès à l'emploi par le développement des compétences et de la mobilité

Augmenter et pérenniser les créations d'entreprises dans un objectif de création d'emplois

L'association Initiative Réunion bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne dans le cadre du projet Accompagnement et financement à la création, reprise et au développement des entreprises.

Soutien de l'UE : 185 637,86 €

Période : 01-01-2020 au 31-12-2020

70 porteurs de projet accompagnés

Augmenter les compétences des actifs dans un objectif de maintien en emploi

L'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne pour le projet Actions collectives QVT, digitalisation des pratiques professionnelles, innovation sociale et démarches transversales

Soutien de l'UE : 207 937,88 €

Période : 01-01-2020 au 31-12-2020

Soutien aux structures

AXE 3

Favoriser l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté en renforçant la formation et l'accompagnement des publics

Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté

Le projet Académie des Dalons porté par le Département de La Réunion dans le cadre de sa politique d'insertion bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne.

Soutien de l'UE : 1 602 202,40 €

Période : 01-01-2019 au 31-12-2019

Participants : 72 jeunes éloignés de l'emploi

Egalité entre les femmes et les hommes, conciliation de la vie professionnelle et privée et insertion des femmes éloignées de l'emploi

L'association Finaliser Transmettre Mobiliser (FTM) bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne dans le cadre du projet Job Coaching Flo8 2020.

Soutien de l'UE : 56 764,00 €

Période : 01-02-2020 au 31-12-2020

Participants : 95 femmes accompagnées